

VILLE DE
MONT-ROYAL



TOWN OF
MOUNT ROYAL

**PLAN D'ACTION 2024
À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Table des matières

INTRODUCTION..... 3

VILLE DE MONT-ROYAL 3

SERVICES AUX CITOYENS 4

LE COMITÉ..... 6

LOI ET DÉCRET 655-2021 ASSURANT L’EXERCICE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES EN VUE DE LEUR INTÉGRATION SCOLAIRE,
PROFESSIONNELLE ET SOCIALE 7

ADOPTION ET PUBLICATION DU PLAN D’ACTION À L’ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES..... 8

BÂTIMENTS ET PARCS DE LA VILLE DE MONT-ROYAL 9

PLAN D’ACTION 2024 13

BILAN DES ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES avant le 1er janvier 2024 17

INTRODUCTION

Ce plan d'action vise à proposer des solutions concrètes à mettre en place au cours de l'année 2024, afin de faciliter l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées et pour ajouter aux éléments déjà en place.

VILLE DE MONT-ROYAL

La création de la Ville de Mont-Royal remonte au 21 décembre 1912 et coïncide avec le forage du tunnel ferroviaire passant sous le mont Royal. Ce sont Sir William Mackenzie et Sir Donald Mann, propriétaires de la Canadian Northern Railway, ainsi que l'ingénieur en chef de la compagnie ferroviaire, M. Henry K. Wicksteed, qui ont dirigé les opérations de forage avec l'idée d'établir une ville modèle au nord de la montagne. En faisant l'achat de quelque 4 800 acres de terres, essentiellement agricoles, pour la modique somme de 120 000 \$, le projet s'est finalement concrétisé.

D'abord centrée sur l'agriculture, l'activité économique de Mont-Royal se diversifie rapidement à partir des années 1950, notamment grâce à l'annexion du secteur industriel actuel. Agrandissant son étendue de 40 %, la municipalité atteint alors une superficie de 7,7 km². Par ailleurs, les 500 entreprises qu'on y recense aujourd'hui regroupent environ 16 000 personnes.

Dès la planche à dessin, Mont-Royal a été imaginée par son concepteur, l'architecte paysagiste Frederick Gage Todd, comme une ville modèle, regorgeant d'espaces verts permettant aux travailleurs et aux familles de se ressourcer. Comptant trente parcs, environ soixante-dix autres espaces verts et une superbe roseraie, tous entretenus de façon biologique, la municipalité offre encore et toujours un milieu de vie sain et agréable à près de 22 000 résidents. On y communique couramment en français et en anglais.



SERVICES AUX CITOYENS

Loisir et culture

De par sa nature, le Service des loisirs, de la culture et des activités communautaires est bien connu par les résidents de Mont-Royal. Il vise d'ailleurs un large éventail de clientèles et se conforme à l'endroit de chacune d'entre elles aux plus hautes normes de qualité. Le mandat de ce service au sein de l'organisation municipale consiste à :

- rehausser la qualité de vie de la population par un accès toujours plus important à une variété d'activités sportives, culturelles et sociales;
- organiser des événements rassembleurs au profit de la communauté;
- gérer l'utilisation des installations récréatives de la municipalité;
- appuyer les groupes communautaires reconnus sur le territoire dans le bon fonctionnement de leurs opérations;
- soutenir le bien-être de certaines clientèles vulnérables.



Travaux publics

Notre division Travaux publics occupe les ateliers municipaux au 180, chemin Clyde. Parmi les services offerts, on retrouve :

- bris d'aqueduc;
- déneigement;
- entretien saisonnier;
- matériel roulant;
- parcs et autres espaces verts;
- refoulement d'égouts;
- réseau routier.

Ressources humaines

La Ville de Mont-Royal souscrit au principe d'égalité en emploi et s'engage à répondre aux besoins spécifiques de son personnel, incluant les adaptations au milieu de travail lorsque nécessaire. Tout candidat est invité à postuler aux emplois en s'identifiant comme personne handicapée et en précisant ses besoins.

Le Service des ressources humaines joue un rôle de soutien et d'expertise auprès des services municipaux dans les secteurs d'activité suivants :

- relations de travail (négociation, application et interprétation des conventions collectives);
- dotation (embauche, affectation, évaluation du personnel);
- développement des ressources humaines (formation, perfectionnement, planification de carrière et programmes d'aide aux employés);
- santé et sécurité au travail ;
- rémunération, y compris mise à jour des descriptions de fonctions et programmes d'évaluation des tâches ;
- avantages sociaux (assurance collective, régime de retraite, etc.).

LE COMITÉ

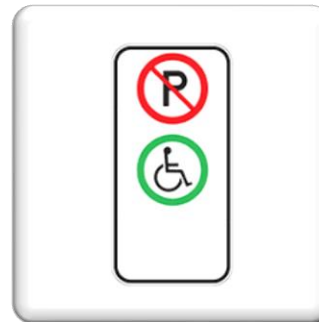
Le rôle du comité dans l'intégration des personnes handicapées à la Ville de Mont-Royal

- Sensibiliser le conseil municipal aux problématiques de l'intégration des personnes handicapées aux activités de la Ville de Mont-Royal
- Sensibiliser les différents services de la Ville de Mont-Royal à la problématique de l'accessibilité des personnes handicapées dans les bâtiments
- Mettre en œuvre des moyens d'intégration des personnes handicapées dans les bâtiments
- Déterminer les actions à prendre pour favoriser l'accessibilité des personnes handicapées dans les différents bâtiments
- Soutenir le rôle de coordonnateur du comité.

Le comité comprend des personnes-ressources provenant des différents services de la Ville, afin de pouvoir répondre aux demandes adressées par les citoyens. Les membres sont :

- Monsieur Denis Chouinard, Chef de Division – Bibliothèque
- Madame Maria Perrotta, Chef de Division - Loisirs et culture
- Monsieur Dennis Kalamaras, Contremaître – mécanique de bâtiment
- Madame Camille Poirier Daudelin, Conseillère principale en ressources humaines

Pour nous rejoindre : camille.poirierdaudelin@ville.mont-royal.qc.ca



LOI ET DÉCRET 655-2021 ASSURANT L'EXERCICE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES EN VUE DE LEUR INTÉGRATION SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

La Ville de Mont-Royal est assujettie aux articles 61.1 et 61.3 de la loi et doit à cet effet produire, adopter et rendre public un plan d'action à l'égard des personnes handicapées en le rendant disponible en vue d'en promouvoir la mise en œuvre. La Ville doit également tenir compte de l'accessibilité aux personnes handicapées dans son processus d'approvisionnement.

- 61.1. Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes, ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute, dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement.
- 61.3 Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte de leur accessibilité aux personnes handicapées dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services.

ADOPTION ET PUBLICATION DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Ville de Mont-Royal élabore et rend public annuellement son *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées* ainsi que le bilan de l'année précédente. La recherche des obstacles nous permet d'identifier et de mettre en place les mesures nécessaires à entreprendre et d'en déterminer la priorité. Nous invitons les citoyens de la Ville de Mont-Royal à communiquer leurs suggestions ou commentaires sur les besoins en accessibilité, afin de faire de ce plan un outil à l'image de leurs préoccupations et besoins réels.

Pour nous joindre :

- Adresse courriel : info@ville.mont-royal.qc.ca
- Téléphone : 514 734-2900

Le *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées* peut être consulté sur le site Web de la Ville de Mont-Royal, <http://www.ville.mont-royal.qc.ca/fr/documents/plan-daction-mont-royal-legard-personnes-handicapees>



BÂTIMENTS ET PARCS DE LA VILLE DE MONT-ROYAL

Bâtiment	Nombre d'étages	Ascenseur	Portes automatiques	Accès aux toilettes	Accès à tous les étages	Commentaires
Hôtel de Ville, 90, avenue Roosevelt	2 étages + mezzanine + 1 sous-sol	Oui	Oui	Oui	Non	Rampe d'accès; pas d'accès à la mezzanine (Ressources humaines)
Stationnement - Hôtel de Ville, 90, avenue Roosevelt	Sous-sol	Oui	Oui	S.O.	S.O.	Accès à l'ascenseur
Centre des loisirs 60, avenue Roosevelt	2 étages + 1 sous-sol	Oui	Oui	Oui	Oui	Rampe d'accès
Génie 40, avenue Roosevelt	1 étage	S.O.	Oui	Oui	Oui	Rampe d'accès
Inspections, sécurité publique 10-20, Avenue Roosevelt	2 étages + 1 sous-sol	Non	Non	Oui	Non	Rampe d'accès au rez-de-chaussée
Aréna municipal 1050, chemin Dunkirk	2 étages + 1 sous-sol	Non	Oui	Oui	Non	2 étages (sous-sol : mécanique seulement)
Piscine municipale extérieure 1000, chemin Dunkirk	1 étage	S.O.	Non	Oui	Oui	Par le côté du stationnement vers la piscine et par l'entrée principale; rampe d'accès pour bassin
Bibliothèque 1967, boul. Graham	3 étages + 1 sous-sol	Oui	Oui	Oui	Oui	Rampe d'accès
Garage/ateliers 180, chemin Clyde	1 étage	S.O.	Non	Non	Oui	Pas de rampe d'accès
Chalet parc (Connaught) 1620, boul. Graham	1 étage + 1 sous-sol	Non	Non	Non	Non	Pas de rampe d'accès, toilettes pour personnes handicapés au rez-de-chaussée
Chalet parc Mohawk 1050, rue Dumfries	1 étage + 1 sous-sol	S.O.	Non	Oui	Oui	Rampe d'accès (sous-sol : entrepôt seulement)
Chalet – Pataugeuse Dakin 423, Morrison	1 étage	S.O.	S.O.	Oui	Oui	Au niveau

PARC MOHAWK (chemin Dumfries - avenue Dobie)

Un terrain de baseball ou de balle molle
Un terrain de basket-ball
Un terrain de volley-ball de plage
Quatorze terrains de tennis
Un mur de pratique pour le tennis
Jeux d'eau accessibles aux personnes handicapées

PARC DAKIN (avenue Mitchell - chemin Saint-Clare)

Une pataugeoire avec jeux d'eau accessibles aux personnes handicapées

PARC CONNAUGHT (boulevard Graham - boulevard Laird)

Country Club de Mont-Royal
Six terrains de tennis
Un terrain de bowling
Un terrain de croquet

PARC DANYLUK (avenue Roosevelt)

Un terrain de baseball et/ou de balle molle
Deux terrains de soccer
Un terrain de mini-soccer
Un aréna
Une piscine extérieure
Une pataugeoire
Un planchodrome (équipement de protection recommandé)
Une piste d'entraînement
Club de curling de Mont-Royal
Terrain de Pickleball
Basketball
Structures d'entraînement pour tous les âges



Parcs	Accès trottoir	Tables de pique-nique	Accès aux abreuvoirs	Accès aux toilettes	Sentiers	Type de sentiers	Modules de jeux	Commentaires
Mohawk	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Pavé-uni	Oui	Jeux d'eau accessibles aux personnes handicapées. Abreuvoirs en « L » inversé, bas profil
Dakin	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Asphalte	Oui	Jeux d'eau accessibles aux personnes handicapées. Rampe d'accès en asphalte
Isabelle-Schofield	Oui	Oui	Oui	Pas de toilettes	Oui	Asphalte	Oui	Abreuvoirs en « L » inversé, bas profil
Connaught	Oui	Oui	Oui	Pas accessibles	Oui	Asphalte et pavé uni	Oui	Abreuvoirs en « L » inversé, bas profil
Ernest B. Jubien	Oui	Oui	Oui	Pas de toilettes	Oui	Poussière de roche	Oui	Abreuvoirs en « L » inversé, bas profil
Jean J. et Marc Thibodeau	Oui	Oui	Oui	Pas de toilettes	Oui	Asphalte	Oui	Abreuvoirs en « L » inversé, bas profil
Gundy	Oui	Non	Oui	Pas de toilettes	Oui	Asphalte	Oui	Abreuvoirs en « L » inversé, bas profil
Kindersley	Oui	Non	Oui	Pas de toilettes	Non	Non	Oui	Abreuvoirs en « L » inversé, bas profil
Sloane	Oui	Non	Non	Pas de toilettes	Oui	Asphalte	Non	Pas d'abreuvoir
Fleming	Oui	Non	Non	Pas de toilettes	Oui	Asphalte	Non	Pas d'abreuvoir
Ernest R. Décarie	Oui	Non	Oui	Pas de toilettes	Non	Non	Oui	Abreuvoirs en « L » inversé, bas profil
T.S. Darling	Oui	Non	Oui	Pas de toilettes	Non	Non	Oui	Jeux d'enfants adaptés pour fauteuils roulants
Hamilton	Oui	Non	Oui	Pas de toilettes	Non	Non	Oui	Abreuvoirs en « L » inversé, bas profil
Parc Gaia	Oui	Non	Non	Pas de toilettes	Oui	Asphalte	Non	Pas d'abreuvoir
Danyluk	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Asphalte	Non	
Parc devant la piscine	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Asphalte	Oui	
Parc Dalle							Non	Espace vert
Bates							Non	Espace vert

TERMINOLOGIE

- **Un obstacle** est toute chose qui empêche une personne handicapée de s'impliquer pleinement dans toutes les facettes de la société en raison de son handicap. S'entend notamment d'un obstacle physique ou architectural, d'un obstacle au niveau de l'information ou des communications, d'un obstacle comportemental, d'un obstacle technologique, d'une politique ou d'une pratique. Les personnes ayant une déficience ou limitation font face à des obstacles à la maison, au travail, à l'école, dans les parcs, dans les établissements de loisirs, dans la rue, au cinéma, dans les magasins et dans les restaurants. Par contre, il est essentiel de savoir que les personnes ayant un handicap désignent les attitudes comportementales comme étant le principal obstacle à surmonter.
- **Le concept d'accessibilité universelle** est avant tout un concept d'aménagement qui favorise, pour tous les usagers, une utilisation similaire des possibilités offertes par un bâtiment ou un lieu public. En pratique, l'accessibilité universelle permet d'accéder à un bâtiment ou à un lieu public, de s'y orienter, de s'y déplacer et d'en utiliser les services, au même titre que les autres usagers.

Source : extrait du site Internet de l'organisme AlterGo : http://www.altergo.net/activites/accessibilite/access_universelle.html

L'inclusivité stipule que, dès la conception d'un projet ou de l'élaboration d'un appel d'offres, les besoins du plus grand nombre de personnes soient pris en compte. Comme précise l'Office des personnes handicapées du Québec. « Par une approche inclusive, nous pouvons donc concevoir et organiser l'environnement pour que les conditions d'intégration soient déjà en place et adaptées à tous ». C'est par le biais d'un questionnaire initial qui tient compte des besoins du plus grand nombre de personnes possible (personnes handicapées, personnes âgées, personnes dont la mobilité est temporairement réduite, parents avec leurs enfants, etc.) que les organisations pourront rendre leurs services accessibles à l'ensemble des citoyens.

Source : extrait de l'approvisionnement accessible – Numéro 7 – novembre 2014

https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Bulletin_Approvisionnement_Accessible/Approvisionnement_accessible_no7_nov_2014.pdf

PLAN D'ACTION 2024

Secteur d'activité	Obstacle	Mesures proposées	Responsables et partenaires	Échéancier	Indicateurs de réussite
Bibliothèque	Le bouton d'ouverture des portes n'est pas facilement accessible et parfois ne fonctionne pas. Les portes ouvrent lentement.	Installer des portes coulissantes automatiques avec détecteur de mouvement.	Génie	2024	Portes installées et fonctionnelles.
Loisirs	Les nouveaux accompagnateurs du camp de jour ne sont pas toujours sensibilisés aux besoins des enfants handicapés.	Offrir une formation de sensibilisation aux accompagnateurs de camps de jour.	Service des loisirs	Annuellement	Alter-Go Nombre d'employés ayant suivi la formation incluant le personnel de la piscine, les responsables du camp de jour et personnel à temps plein.
Loisirs	Les personnes handicapées peuvent avoir des limites quant à l'accès aux activités spéciales organisées des loisirs.	Adapter les activités spéciales offertes par les loisirs pour inclure les personnes handicapées.	Service des loisirs	La fête estivale	Nombre de personnes handicapées qui ont participé à la fête estivale.
Loisirs	Les enfants handicapés n'ont pas toujours accès à une offre de services de loisirs adaptés.	Faciliter l'accès aux programmes d'été, comme les camps de jour, aux enfants avec des besoins particuliers en engageant des accompagnateurs.	Service des loisirs	Annuellement	Nombre d'employés embauchés à titre d'accompagnateur.
Sécurité publique	Les besoins des personnes handicapées ne sont pas toujours connus lors des urgences.	Maintenir un registre avec les noms et les coordonnées des personnes des personnes à mobilité réduite (âge, déficience motrice, visuelle, auditive ou autre). Les personnes présentant un handicap peuvent remplir le registre en ligne ou en présence.	Sécurité publique	En continu	Mise à jour de nos données.
Sécurité publique	Les patrouilleurs sont susceptibles d'avoir des contacts avec des populations vulnérables et ne sont pas tous sensibilisés et outillés pour intervenir auprès des personnes touchées par un trouble neurocognitif et par trouble du spectre de l'autisme.	Dispenser une formation de l'école nationale de police du Québec qui inclus un 4h de communication générale en contexte d'intervention et 4h de formation pour la communication auprès des groupes en difficulté.	Sécurité publique	Décembre 2024	Nombre de formation dispensée.

Ressources humaines	Les postes de travail ne sont pas toujours adaptés aux personnes handicapées.	Adapter le poste de travail d'un employé présentant un handicap.	Service des ressources humaines / Ergonome	Au besoin	Nombre d'évaluation ergonomique et d'adaptation de poste effectué.
Ressources humaines	La diffusion des offres d'emploi n'atteint pas nécessairement la population en situation de handicap.	Faciliter l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées en affichant les postes sur des canaux de diffusion spécialisés pour les personnes handicapées.	Service des ressources humaines	En continu	Nombre de postes affichés sur des canaux de diffusion spécialisés et nombre de candidatures reçues.
Communication	Une partie de la population plus âgée n'a pas les connaissances ou l'accès aux médias de communications électroniques; il est donc plus difficile de joindre ce public et de connaître leurs besoins.	Continuer à offrir des informations imprimées. Offrir des opportunités de rencontres en personne entre les résidents et le personnel municipal.	Communications Loisirs	En continu	Continuité des services aux citoyens en présence.
Génie	L'absence de passerelle entraverait l'accessibilité sécurisée et pratique des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite entre le site du Projet Royalmount et le métro de la Savane.	Construire une passerelle de manière à permettre l'accessibilité aux piétons, aux vélos et aux personnes à mobilité réduite.	Génie	2024	Construction de la passerelle.

BILAN DES MESURES DU PLAN DE 2023

Secteur d'activité	Obstacles	Objectifs	Responsables et partenaires	Indicateurs de suivi de l'objectif	Résultats
Bibliothèque	Le bouton d'ouverture des portes n'est pas facilement accessible et parfois ne fonctionne pas. Les portes ouvrent lentement.	Installer des portes coulissantes automatiques avec détecteur de mouvement.	Génie	Portes coulissantes automatiques installées	Reporté à 2024.
Bibliothèque	La zone de travail et de lecture à la mezzanine est très sombre, rendant la lecture et le travail difficile	Ajouter de l'éclairage au plafond de la mezzanine	Génie	Éclairage au plafond de la mezzanine	Éclairage installé.
Bibliothèque	La zone de service au comptoir du prêt est sombre, rendant difficile la consultation de document.	Changer l'éclairage de l'entrée et du comptoir.	Services techniques	Éclairage suffisant dans l'allée allant de l'entrée au comptoir	Éclairage installé.
Loisirs	Les enfants handicapés n'ont pas toujours accès à une offre de loisirs adaptés	Faciliter l'accès aux programmes d'été, comme les camps de jour, aux enfants avec des besoins particuliers en engageant des accompagnateurs	Service des loisirs	Nombre d'accompagnateurs embauchés	14 personnes embauchées à titre d'accompagnateur.
Loisirs	Les accompagnateurs du camp de jour ne sont pas toujours sensibilisés aux besoins des enfants handicapés	Offre une formation de sensibilisation aux accompagnateurs en camps de jour	Service des loisirs	Formation dispensée	Alter-Go 30 nouveaux employés ont suivi la formation incluant le personnel de la piscine, les responsables du camp de jour et personnel à temps plein.
Loisirs	Parc Gundy. Aucun jeu accessible pour personnes ayant un handicap.	Refaire les modules de jeux en ajoutant des balançoires accessibles. Assurer un parcours sans obstacle vers la balançoire en installant au sol une surface en caoutchouc.	Service des loisirs	Nouveau module de jeu installé.	Parc adapté aux personnes ayant un handicap.
Loisirs (communautaire)	Assurer la sécurité des personnes vulnérables en cas d'urgence.	Carnet d'identification pour les personnes vulnérables qui assure la sécurité en cas d'urgence	Service des loisirs	En cours depuis 2014	Depuis le début 860 personnes sont inscrites. Les inscriptions se poursuivent.

Loisirs (communautaire)	Assurer la sécurité des personnes vulnérables en cas d'urgence.	Établir une liste de tous les aînés (65 et plus) avec les coordonnées et numéros d'urgence.	Service des loisirs	En cours depuis 2020	Mise à jour continue et ajout d'une liste des concierges dans les immeubles d'appartements.
Communication	Le site Web de la Ville comporte des obstacles liés à la navigation sur le site et à la compréhension de l'information.	Refonte du site web (en tenant compte des mesures d'accessibilités : grandeur de lettres variables, approche de type 'mobile first' et accessibilité universelle)	Communication	Nouveau site internet en place	Complété.
Communication	Les citoyens et visiteurs ne disposent pas toujours facilement des informations relatives à l'accès pour les personnes à mobilités réduites.	Refonte du site web rendant facile l'accessibilité aux informations suivantes : espaces de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, formulaire pour le registre des personnes présentant un handicap,	Communication	Nouveau site internet en place	Complété.

BILAN DES ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES avant le 1er janvier 2024

Loisirs

- Les enfants qui souffrent d'une déficience sont intégrés dans les camps de jour réguliers. Ils sont pris en charge par un accompagnateur.
- La piscine municipale extérieure est dotée d'une rampe pour les fauteuils roulants.
- Aménagement de l'entrée de la piscine pour rendre l'installation accessible aux personnes handicapées.
- Piscine extérieure dotée d'une rampe pour faciliter l'accès.
- Piscine intérieure dotée d'une plateforme élévatrice pour faciliter l'accès.
- Caractère de fond plus grand dans la brochure pour la population vulnérable.
- Rabais de 50% ou tarif spécial pour les populations vulnérables et abonnement des loisirs gratuit.
- Personnel sur place et par téléphone et équipement disponibles pour assister les aînés avec les inscriptions en ligne (pendant la période d'inscription mars-août-décembre).

Communautaire

- Une clinique de bien-être est offerte sur rendez-vous.
- Une clinique de soins des pieds est offerte sur rendez-vous, mais avec frais. (La clinique est éliminée en raison de la COVID, mais nous remettons les ressources pour les visites aux résidences)
- Sur demande, les citoyens reçoivent un appel "Bonjour quotidien".
- La Ville rend disponible le service d'aide à domicile.
- Une clinique de tension artérielle est offerte (aux 2 semaines). (La clinique est éliminée en raison de la COVID, mais nous remettons les ressources pour les visites aux résidences)
- La Ville rend les lieux disponibles pour la popote roulante.
- Une clinique de vaccination contre la grippe est offerte au mois de novembre. (La clinique est éliminée en raison de la COVID par CIUSS, mais nous assistons la population vulnérable avec les rendez-vous ClicSanté)
- Préparation d'une liste de toutes les personnes vulnérables (65 et plus) avec les coordonnées et numéro d'urgence.
- Carnet d'identification pour les personnes vulnérables qui assure la sécurité en cas d'urgence.
- Visites amicales pour briser l'isolement surtout à la suite de la pandémie.

Mesures d'urgence

- Une liste des citoyens ayant des difficultés de mobilité est dressée pour les mesures d'urgence.
- Les centres d'habitation sont accessibles pour les citoyens avec des difficultés de mobilité.
- Les centres sont adaptés pour les animaux.

Bibliothèque

- La bibliothèque s'est enrichie de collections de livres en gros caractères.
- Un appareil « Optelec » permet aux usagers de grossir le caractère d'un livre, d'une facture, d'une prescription ou de tout autre document.
- Un service à domicile est disponible pour les abonnés à mobilité réduite.
- Une collection de livres audio et audio numérique ainsi que des magazines en ligne sont disponibles, en français et en anglais.
- À la suite des rénovations, la bibliothèque est entièrement accessible pour les fauteuils roulants.

Ville

- La grande majorité des trottoirs sont munis d'une rampe au coin des rues ainsi que de bandes d'éveil de vigilance aux abaissées de trottoirs.
- La Ville installe la signalisation pour permettre aux véhicules adaptés de se stationner devant les maisons ainsi désignées.
- Les travaux publics sont dotés d'une liste des adresses qui nécessitent une attention particulière lors des opérations de déneigement.
- Les services spécialisés sont indiqués sur le site web de la Ville.
- Les nouveaux citoyens de la Ville reçoivent l'information concernant les services offerts.
- Désignation des espaces de stationnement devant les édifices municipaux.
- Les abreuvoirs dans les parcs sont aménagés pour permettre un accès aux fauteuils roulants.
- Inventaire d'accessibilité des édifices municipaux.
- Liste des plans d'action qui sont affichés sur le site web de la Ville.
- Liste des stationnements avec accessibilité pour les personnes handicapées.